



Achat terrain a diviser URGENT

Par flo09, le 04/10/2012 à 10:05

Bonjour,

voila nous souhaitons acheter un terrain a 2 couples et le diviser en 4 parties :

3 lots (un pour chaque couple et un que l'on revendrais) + 1 chemin.

Notre notaire nous dis d'acheter le terrain en indivision de le faire border et ensuite de faire un acte de partage chez lui.

Le problème est que cet acte de partage nous reviens à plus de 5000€,qu'en faisant cela la banque nous hypothèque tout le terrain (pour chacun des couples) donc on hypothèque un terrain qui ne sera pas à nous au final..

Une idée que l'on nous a donné est de faire border le terrain avant l'acte (accord du propriétaire + permis d'aménager accepté) et d'acheter chacun son terrain + la terrain a vendre et le chemin en indivision. En faisant cela on s'évite les frais de partage et la banque est beaucoup moins réticente et nous donne droit à plus d'avantage au niveau de l'emprunt.

Le Notaire nous dis que la 2ème méthode n'est pas possible mais c'est tout à son avantage vu qu'on vas y retourner pour refaire un acte payant... Alors je voulais savoir si l'on a le droit réellement ou pas

Merci d'avance pour les réponses